

Le dispositif VAE à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers) de l'Université de Poitiers

Ce document présente le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers) visant à délivrer le diplôme d'ingénieurs EAU ET GENIE CIVIL et le diplôme d'ingénieurs ENERGIE.

On trouvera dans le présent document :

- L'intégration de l'ENSI Poitiers dans le dispositif VAE de l'Université de Poitiers,
- Une liste des différentes étapes fondamentales de la VAE,
- Un algorithme de réalisation destiné aux différentes parties concernées.

La VAE à l'ENSI Poitiers

L'ENSI Poitiers s'appuie sur l'expérience, forte de plus de 10 ans, de l'Université de Poitiers dans la formation tout au long de la vie.

Nous disposons d'un service commun de l'Université de Poitiers ; UP&Pro.

- UP&Pro est chargé de l'accueil, de l'information, de l'aide à l'orientation, de l'aide à la formalisation du dossier de demande de VAE et la mise en œuvre de la décision du jury de VAE qui peut se traduire par un retour en formation ou d'autres modalités.
- L'ENSI Poitiers a pour mission, de mettre en place les jurys de VAE au niveau ingénieur, de les organiser, d'informer le demandeur de la décision du jury, et de mettre en place les outils de remédiation si besoin.

Une étape de recevabilité et faisabilité : cette phase consiste à examiner la demande au regard des exigences législatives et principalement s'assurer que la personne présente au moins 1 an d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme et en termes d'hypothèse de validation, (possibilités pour le candidat d'obtenir une validation totale ou partielle). La formalisation de cette étape a permis de réduire le taux d'abandon en cours de procédure et de diminuer les échecs.

Une tarification fixée en fonction du marché : l'accompagnement VAE est une prestation qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue. A ce titre, l'accompagnement peut être facturé et pris en charge par des organismes tiers tels que l'employeur ou le fonds de formation. Différents tarifs sont appliqués suivant les étapes :

- Un montant de 1600 euros (séances collectives et entretien particulier) avec une possibilité d'exonération partielle lorsque la personne ne peut pas bénéficier de prise en charge.
- Puis 3 000 euros comprenant les droits universitaires, soumission au 1^{er} jury avec rapporteurs et concertation préalable
- Si nécessaire, en cas de soumission au 2^{ème} jury, les frais seront de 2000 euros

La prescription et ses modalités spécifiques : en cas de validation partielle, le jury VAE peut proposer d'autres modalités pour acquérir les connaissances, compétences ou aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Ces modalités différentes peuvent prendre la forme d'un mémoire, d'un stage

tutoré ou le suivi d'une formation dans l'école ou dans un autre organisme de formation. La mise en œuvre de ces prescriptions nécessite un tutorat assuré par l'école et un accompagnement financier et administratif réalisé par UP&Pro.

L'ENSI Poitiers dans le dispositif.

Le point d'entrée dans le dispositif peut être l'Université, l'ENSI Poitiers ou UP&Pro. Dans tous les cas, l'instruction du dossier de recevabilité (livret 1) est réalisée par UP&Pro qui étudie sa recevabilité administrative, c'est l'étape 1. Le dossier est ensuite étudié par un expert du diplôme qui en juge la pertinence avec le contenu pédagogique du diplôme. Cette analyse, qui peut être complétée par un entretien, donne lieu à la délivrance d'un avis pédagogique, c'est l'étape 2. Si cet avis pédagogique est négatif la démarche peut être stoppée. L'étape 3 correspond à la réalisation du dossier VAE (livret 2) qui est ensuite évalué dans l'étape 4.

Le dossier doit faire apparaître, a minima, une analyse détaillée des activités de type ingénieur réalisées par le candidat. Cette analyse mettra en évidence la plus grande partie des compétences répertoriées dans les tableaux en annexe « référentiel des compétences professionnelles » du diplôme visé. De plus, une étude spécifique sera choisie, justifiée et développée. Cette présentation devra montrer le rôle, les activités spécifiques du candidat et mettre en évidence ses compétences dans le cadre d'une étude ou d'une affaire spécifique.

Lors de la soutenance orale de ce dossier, le jury pourra décider d'une validation totale, s'il estime que la prestation écrite et orale du candidat est de niveau ingénieur et de niveau équivalent à un Projet de Fin d'Etude pour un candidat en formation initiale. Il pourra également décider d'une validation partielle avec propositions de dispositifs de mise à niveau et/ou d'évaluation. Dans tous les cas, il ne pourra pas être envisagé de délivrance de diplôme sans évaluation certificative du dossier professionnel.

UP&Pro intervient, tout au long du processus par un accompagnement. Il peut également guider dans la recherche de financement.

L'ENSI Poitiers, organise la constitution du jury en fonction des délibérations du Conseil d'Administration de l'Université. Ce jury est constitué :

- d'un président (P.U. ou MCF/prag suivant avis du Conseil Scientifique de la composante),
- d'un vice président (P.U. ou MCF/prag) intervenant dans la formation,
- d'un responsable de la formation,
- d'un enseignant de la formation,
- de deux professionnels choisis dans le domaine principal de compétence et dans une autre entreprise que celle du demandeur.
- d'un membre invité : le conseiller d'UP&Pro responsable de l'accompagnement.

Le jury délibère en fonction des informations du dossier et des remarques du conseiller et décide des orientations et des solutions pédagogiques proposées pour mener vers la délivrance du diplôme.

L'ENSI Poitiers organise la structure pédagogique en fonction de ces propositions.

Les étapes du dispositif VAE

Étape 1

Accueil, information, conseil

Le premier contact est effectué auprès des personnes de l'accueil d'UP&Pro par téléphone (05.49.45.44.60), en présence ou par mail ().

Si une demande de VAE est repérée, la personne reçoit un livret de recevabilité accompagné d'un livret qui présente le dispositif (contenant des conseils pour compléter son livret, entamer sa démarche de VAE et des informations sur les possibilités de financement des coûts de l'accompagnement).

La personne complète ce livret et le retourne en joignant un CV, une lettre de motivation, et les justificatifs de son expérience.

Lorsque le candidat n'a pas une idée précise du diplômé à valider, un contact avec un point relais conseil lui est proposé.

Étape 2

Recevabilité et faisabilité de la demande

Sur la base du dossier remis par le demandeur, les conseillers d'UP&Pro émettent un avis sur la recevabilité administrative (1 an d'expérience en lien avec le diplôme visé) et sollicitent les responsables de formation quant à la faisabilité pédagogique.

Les responsables pédagogiques de l'ENSI Poitiers émettent un avis sur la recevabilité pédagogique et demandent éventuellement un complément d'information sous forme d'un entretien. Cet entretien, d'une durée maximale de 45 minutes, pourra être illustré de 8 diapositives (dont 3 diapositives ; 1 titre, 1 introduction, 1 conclusion) présentant les activités professionnelles justifiantes de la candidature.

Cette étape permet d'anticiper, si possible, les refus de validation lors du passage devant le jury et de vérifier de la compatibilité des compétences du candidat et des compétences listées dans le référentiel des activités professionnelles. Cette étape nécessite le paiement des droits universitaires et des frais de soumission au 1^{er} jury pour la somme de 3 000 euros (approuvés au C.A. de l'université du 18 décembre avec effet au 1^{er} janvier 2016).

Suite à l'étude de recevabilité administrative et faisabilité pédagogique de la demande, un avis est rendu au candidat par un conseiller d'UP&Pro. Lors de cet échange, le candidat est averti des différentes validations possibles en fonction de l'avis. En cas de poursuite de la démarche le conseiller aborde les aspects administratifs, le financement et l'organisation de l'accompagnement, concernant la VAE.

Étape 3

Élaboration du dossier

L'accompagnement VAE par UP&Pro

L'accompagnement proposé par UP&Pro est une co-action reposant sur un engagement réciproque. D'une part, le conseiller VAE guide, accompagne, conseille et d'autre part, le candidat se renseigne, rédige, s'auto-évalue et décide.

Le premier entretien, primordial pour la mise en œuvre de l'accompagnement comporte plusieurs objectifs :

- Présentation du « guide à la constitution du dossier VAE »
- Diffusion des documents utiles à la construction du dossier
- Echange sur le parcours du candidat afin d'identifier les pertinences avec le diplôme
- Définir avec précisions les étapes, les attendus de la VAE à travers diverses consignes.

Le « guide à la constitution du dossier VAE » remis au demandeur par UP&Pro est un guide méthodologique. Ce n'est pas un dossier-type à compléter. Il apporte une série d'informations sur UP&Pro, pose le cadre de l'accompagnement et propose une démarche, accompagnée d'outils sur lesquels s'appuyer. D'autres outils peuvent être proposés à l'initiative du conseiller tout au long de l'accompagnement.

Les autres entretiens, les échanges par mail doivent permettre d'apporter une aide méthodologique par l'explicitation des expériences, l'analyse des situations de travail et en encourageant l'expression et la créativité. Il s'agit par ailleurs, de rechercher la preuve d'un « niveau universitaire » à atteindre en fonction du niveau de diplôme (qualité et présentation du dossier).

Le rôle du conseiller est également de servir de relais, voire de médiateur entre une culture issue de la sphère socio-professionnelle et la culture académique. Il doit informer le candidat des codes culturels et symboliques de l'Université, et l'aider à se forger une bonne représentation de ce que le jury, dans sa spécificité attend de lui.

Cet accompagnement a aussi pour objectif de maintenir la motivation, de rassurer.

Enfin, le conseiller apporte des conseils, propose des simulations pour préparer l'entretien avec le jury.

L'accompagnement VAE par UP&Pro

Un accompagnement par un enseignant de l'ENSI Poitiers pour la réalisation du mémoire peut être envisagé. Cette prestation personnalisée, dont le tarif est en annexe du présent document, comprend 25 h de confrontation pédagogique. Ce volume horaire peut également être utilisé pour la préparation de la soutenance du mémoire.

Le coût de la VAE

La tarification de l'accompagnement est fixée en fonction de tarifs en annexe à ce document.. Les demandeurs d'emplois peuvent bénéficier d'une prise en charge particulière.

Une commission examine les demandes d'exonération pour les personnes n'ayant pas obtenu de financement, ayant obtenu un financement partiel ou pour les personnes n'ayant pas sollicité de financement. La commission statue, au vu de la situation du candidat, sur la somme restant à sa charge. Une participation financière minimale est toujours appliquée.

Dans le cas de démarche collective d'entreprise, de collectivité ou d'administration pour l'accompagnement à la validation des acquis de leurs personnels, des conventions avec ces partenaires sont signées par le directeur de l'ENSI Poitiers et Président de l'Université avec une tarification négociée.

En fonction du mode de prise en charge, un contrat ou une convention sont établis. En cas de non-paiement, le dossier du candidat n'est pas présenté au jury VAE.

Les frais de scolarité sont réglés lors de l'inscription et avant le passage en Jury de VAE auprès du service scolarité de l'ENSI Poitiers. (voir paragraphe tarification en page 1)

Le calendrier de réalisation du dossier

Cet accompagnement a une durée variable en fonction du type de demande, du rythme du candidat, de la période de l'année, des plannings des conseillères et les contraintes imposées par le financeur. En fonction de ces différents paramètres, un candidat peut réaliser son dossier dans un délai de 4 à 8 mois, parfois moins lorsqu'une urgence l'impose, et quelque fois beaucoup plus.

UP&Pro propose une entrée permanente toute l'année dans la démarche d'accompagnement. Les périodes de jurys sont placées en février, mai ou Novembre.

Étape 4

Évaluation par le jury

Réception et transmission des dossiers

Les candidats remettent leur dossier à UP&Pro en 3 exemplaires papier et une version numérique (par mail sans les annexes).

Quelques semaines avant la date prévue pour les jurys, les dossiers VAE sont adressés au président du jury de VAE de l'ENSI Poitiers qui organise les jurys, répartit les dossiers pour lecture par les membres et fixe les dates de jury.

Passage devant le jury et décision

L'ENSI Poitiers est chargée de convoquer les candidats au jury ainsi que les différents membres du jury VAE. Concernant ces derniers, une liste est établie chaque année universitaire, proposée par le directeur de l'ENSI Poitiers. Les membres sont ensuite nommés par le Président de l'Université. Il existe un jury par diplôme.

La soutenance se compose d'une présentation de 45 minutes maximum suivie d'une heure de questionnement.

Le conseiller d'UP&Pro assiste aux jurys (en fonction de ses disponibilités) mais ne fait pas partie du jury. Il veille au bon déroulement du jury et au respect des procédures réglementaires.

L'ENSI Poitiers est chargée d'auditionner les candidats et d'envoyer la décision aux intéressés, et un double à UP&Pro.

Conformément aux prescriptions de la Commission des Titres d'Ingénieurs : « Le niveau objectif est le niveau C1 du cadre européen de référence pour les langues du conseil de l'Europe. En aucun cas, un diplôme d'ingénieur ne sera délivré à un candidat n'atteignant pas le niveau B2 certifié par un organisme extérieur. » Cette disposition impose l'obligation d'être détenteur d'un score de 785 points au TOEIC (ou équivalent) lors de la soutenance.

Trois types de décisions peuvent être prises :

- Validation totale
- Validation nulle
- Validation partielle.

Étape 5

Réalisation de la prescription en cas de VAE partielle

En cas de VAE partielle, le candidat est reçu en entretien par le conseiller VAE. Au cours de cet entretien, le conseiller reformule, clarifie la décision et aide à l'application de la prescription du jury. Dans ce cadre seront également abordés les aspects financiers. Le conseiller guidera le candidat vers les interlocuteurs auprès desquels il pourra obtenir éventuellement une prise en charge du coût pédagogique associé au parcours à réaliser.

Lorsque la prescription du jury dispense d'un retour « classique » à l'université en proposant au candidat des épreuves inédites (la conduite d'un projet, la réalisation de travaux spécifiques etc.), le candidat bénéficie d'un accompagnement pédagogique individualisé. Le conseiller organise la rencontre entre le candidat et l'enseignant tuteur de son parcours nommé par la composante pédagogique concernée.

